

PREPARER SON DOSSIER DU REPERTOIRE SPECIFIQUE

Le dossier de France Compétence pas à pas

Programme

Matin (9h/13h)

Le système de certification des formations

- Les types de certification
- Le Répertoire Spécifique : Pour quelles formations ?
- La différence entre une formation et une certification

La procédure de certification des formation

- Comprendre ce qu'attend France Compétence
- Les relations avec France Compétences
- L'instruction du dossier

Le dossier du Répertoire Spécifique

- Le dossier pas à pas, en détaillant des points qui font la différence et notamment
 - Prouver la valeur économique et la valeur d'usage de sa certification
 - Rédiger son référentiel de certification
 - Présenter son processus de certification comme attendu par France Compétence

Après-midi (14h/17h)

Exercices pratiques en groupe

- Rédaction d'un référentiel
- Rédaction d'un règlement d'examen
- Argumentaires de valeur d'usage, valeur économique

Organisation pédagogique

Classe virtuelle sur Zoom
Modalités d'évaluation : QCM lors de la classe virtuelle

Objectifs

Comprendre la démarche de certification des formations
Remplir efficacement le dossier de Répertoire Spécifique

Public

Dirigeants, gestionnaires d'organismes de formation

Pré requis

Une expérience d'un an en formation professionnelle

Durée de la formation

1 jour (7 heures)

Dates 2026

11 juin 2026
22 septembre 2026
9 novembre 2026
22 décembre 2026

Intervenant

Frédéric Bancel
Dirigeant de Formascope, 15 ans d'expérience professionnelle de directeur de centre et de responsable formation

Informations complémentaires

Sanction: Attestation de présence
Nature: Acquisition compétences
Moyens: Documents, Distanciel
Evaluation : QCM
Formacode : normalisation formation 44536

Contact

Tel : 01 85 11 02 17
fbancel@formascope.com

Tarif

525 €HT par participant

BULLETIN D'INSCRIPTION / BON DE COMMANDE
PREPARER SON DOSSIER DU REPERTOIRE SPECIFIQUE

■ ENTREPRISE

Nom de l'organisme :

Adresse :

Ville : Code Postal :

Nom du contact : Poste :

Téléphone : E-mail :

■ DATE SOUHAITEE :

■ PARTICIPANTS

Nom	Prénom	Fonction	E-mail

■ CONDITIONS D'INSCRIPTION (Extrait des CGV)

- Toute inscription doit être accompagnée

- Soit du règlement de la formation du montant de la formation (525 €HT soit **630 €TTC par participant**) par virement
SAS FORMASCOPE CONSEIL
IBAN FR76 3000 4015 7300 0100 3721 789
- Soit d'une prise en charge validée par votre OPCO avec subrogation.

Date :

Cachet de l'entreprise :

Signature :

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

1. **Commande** : La signature du bon de commande implique que le client a pris connaissance du programme de formation joint et qu'il en accepte le contenu.
2. **Règlement de la formation** ; L'inscription sera définitive à la réception du règlement spécifié dans le bon de commande. En cas de prise en charge par l'OPCO dans le cadre d'une subrogation de paiement, la réception de l'accord de prise en charge servira de confirmation d'inscription.
En cas de prise en charge partielle, la part à la charge de l'entreprise pourra servir de confirmation d'inscription et devra parvenir avant le début de la formation.
En cas de refus de prise en charge de l'OPCO pour quelque motif que ce soit, le coût de la formation effectuée reste à la charge du client.
3. **Modalités de règlement** : La formation pourra s'effectuer soit par virement sur le compte ci-dessous.
SAS FORMASCOPE CONSEIL- IBAN : FR76 3000 4015 7300 0100 3721 789
4. **Report d'inscription** : Une inscription peut être reportée sans frais sur une date ultérieure avec un préavis de 7 jours.
5. **Annulation d'inscription**: En cas d'annulation par le client à moins de 30 jours calendaires avant le début de la session de formation, celle-ci sera redevable de 50 % du montant total de la prestation à titre de dédommagement. Ce montant sera de 100 % à moins de 10 jours de la prestation ou en cas d'absence à la classe virtuelle